

Communiqué de presse

Paris, le 13 juin 2007

Intérim : des seniors qui devraient être de plus en plus demandés

Accroître l'emploi des seniors revêt un enjeu majeur pour la compétitivité économique de la France. Le PRISME, acteur incontournable de l'emploi et l'Observatoire du travail temporaire ont commandité au Crédoc une enquête réalisée auprès d'intérimaires et de demandeurs d'emploi âgés de plus de 45 ans. Point sur l'intérim et les seniors.

Le taux d'activité des seniors en France est particulièrement faible par rapport à l'ensemble de la population âgée de 15 à 44 ans (65,8% contre une moyenne de 70,7% pour les 15-44 ans). L'intérim apparaît ainsi pour eux comme un bon moyen de faciliter le retour ou le maintien dans l'emploi.

L'intérim des seniors, un phénomène récent

Les intérimaires seniors (de 45 ans et plus¹) représentent 71 000 équivalents temps plein (ETP), soit environ 12% de la population intérimaire, et connaissent une progression plus forte que celle de l'intérim.

En effet, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) des intérimaires seniors était de 11,6% sur la période 1990-1998, contre 7,4% pour l'ensemble des intérimaires. Sur la période 1998-2004, le TCAM des intérimaires seniors était de 5,3%, contre 2,3% pour le total des intérimaires. 81% des intérimaires seniors ont moins de 55 ans contre 71,6% pour l'ensemble de la population active. À l'image de l'ensemble des intérimaires, on les retrouve parmi les ouvriers et les employés.

Les intérimaires seniors ont une bonne perception de l'intérim

Près de 8 intérimaires seniors sur 10 déclarent bien vivre leur situation d'intérimaire dont 42 % la vivent très bien. Pour eux, l'intérim comporte de nombreux avantages reconnus et appréciés.

En effet, 36% des seniors intérimaires interrogés considèrent l'intérim comme un moyen efficace pour retrouver un emploi permanent en se constituant un réseau de relations professionnelles. L'intérim offre ainsi aux seniors l'opportunité de rester en contact avec le marché du travail. Il permet, pour 35% d'entre eux, d'obtenir un salaire plus élevé et 36% jugent que la diversité des missions permet de découvrir de nouveaux secteurs ainsi que de se former à un nouveau métier. Enfin, 33% apprécient la souplesse de l'intérim.

1 : Il s'agit de l'âge plancher retenu dans l'accord interprofessionnel du 13 octobre 2005

On constate également que la durée des missions des intérimaires seniors est plus longue que la durée moyenne des missions. 55% ont vu leur dernière mission durer plus d'un mois dont 17% plus de 6 mois.

Concernant leur relation avec leur agence d'intérim, 91% des intérimaires seniors sont satisfaits de la relation qu'ils entretiennent avec celle-ci. Les motifs de satisfaction concernent les missions proposées et la relation instaurée entre les salariés permanents de l'agence et l'intérimaire senior.

Les entreprises utilisatrices reconnaissent l'expérience des seniors

Les entreprises utilisatrices (EU) reconnaissent de nombreuses qualités aux intérimaires seniors. L'expérience acquise constitue le principal avantage car elle permet aux intérimaires seniors de comprendre rapidement les tâches qui leur seront confiées. Par ailleurs, les EU apprécient l'attitude positive de ces personnes dont la motivation semble plus forte. Ce sont des travailleurs sérieux, ponctuels et assidus auxquels l'entreprise peut accorder sa confiance. De plus, les seniors constituent un relais de compétences pour les jeunes et jouent un rôle de formation et d'accompagnement. Enfin, leur âge leur offre une réelle disponibilité au travail : les enfants sont autonomes et les contraintes liées à la vie de famille s'estompent.

La perception des ETT

Les ETT ont une appréciation des seniors très proche de celle des entreprises utilisatrices : leur expérience et leur fiabilité sont largement plébiscitées.

Toutefois, les ETT sont conscientes de la nécessité de poursuivre leurs efforts de pédagogie aussi bien envers les entreprises utilisatrices qu'envers les seniors. L'objectif étant de mettre en évidence le rôle de l'intérim senior à la fois dans le développement de l'activité économique et dans son rôle de tremplin vers l'emploi pour les seniors en difficulté sur le marché du travail.

Des seniors de plus en plus demandés

Sur la période 2002-2015, une prévision de croissance annuelle moyenne de l'intérim a été estimée par le Crédoc entre 2% et 2,9%, soit 704 000 à 785 000 intérimaires en ETP à l'horizon 2015. Cette progression est principalement liée au développement de l'intérim dans le secteur tertiaire, encore peu utilisateur d'intérimaires. Ainsi, l'intérim des seniors devrait, logiquement, continuer sa progression. A l'horizon 2015, une croissance annuelle moyenne comprise entre 2,5% et 4%, semble possible. On pourrait ainsi compter entre 87 600 et 105 770 intérimaires seniors en ETP en 2015.

A propos du PRISME

Le PRISME (Professionnels de l'intérim, services et métiers de l'emploi) regroupe plus de 550 entreprises de travail temporaire, dont 60 entreprises de travail temporaire d'insertion qui représentent 90 % du chiffre d'affaires de la profession. 6 450 agences et 22 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

Pour plus d'informations : www.prisme.eu

A propos de l'OTT

L'Observatoire du Travail Temporaire a été créé par l'accord du 8 juillet 2004 relatif aux priorités et moyens de la formation professionnelle. Sa principale mission est de participer, par ses travaux d'analyse, à l'identification des changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter les métiers et les qualifications et les besoins de formation des salariés des entreprises du Travail Temporaire.

Les travaux de l'OTT doivent permettre aux entreprises, aux salariés permanents et aux intérimaires, de développer les parcours professionnels et de favoriser la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières.

Contacts :

Isabelle Lombard, Directrice de la communication du PRISME

Tél. : 01 55 07 85 85

ilombard@prisme.eu

Cédric Leva, Directeur de l'Observatoire du Travail Temporaire

Tél : 01 55 07 85 61

cleva@obs-tt.eu

Béatrice Grumler, Stratis Corporate

Tél : 01 55 25 54 69

beatrice.grumler@stratis-online.com